

## **Olivier Corpet**

### **L'IMEC à l'Abbaye d'Ardenne**

#### **Un centre de conservation, de recherche et de rencontre pour le patrimoine éditorial du XXe siècle**

propos recueillis par Pierre-Marc de Biasi\*

En sept ans d'existence, et malgré d'incessantes controverses, l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) s'est imposé auprès des chercheurs comme un partenaire de premier plan pour l'étude de l'écriture contemporaine et l'histoire du livre au XXe siècle. Subventionnée à 65% par la DLL, mais gérant des archives privées placées en simple dépôt, cette institution mixte, présidée successivement par de grands éditeurs (Ch. Bourgois, A. Gallimard, Cl. Durand) a parfois été ressentie comme une menace par les grandes collections du patrimoine public. Mais leurs missions respectives gagnent aujourd'hui à être conçues comme complémentaires. Tandis que les malentendus s'apaisent, cette collection privée d'archives privées se prépare, avec la bénédiction du ministère de la culture, à installer un deuxième site de conservation et de recherche à Caen en 1999 : une initiative du conseil régional de Basse-Normandie, soutenue par l'État, qui devrait donner à l'IMEC les moyens de son ambition.

L'IMEC est né à la fin des années 80 sous l'impulsion d'un petit groupe de chercheurs parmi lesquels Olivier Corpet, qui assure la direction de l'institut depuis sa création. À cette époque, à Paris, le prix du mètre carré s'envolait. Les éditeurs, en manque d'espace ou conduits à déménager, ne savaient plus où stocker des archives qui s'accumulaient parfois depuis plus d'un siècle (Larousse, Hachette, Flammarion, etc.). Les fonds étaient éparpillés dans les caves des maisons d'édition, dans leurs succursales ou chez des archiveurs industriels : une solution de fortune, coûteuse, précaire et qui rendait ces archives inaccessibles à la recherche. L'IMEC s'est créé sur une idée simple et lumineuse : pourquoi ne pas proposer aux éditeurs de se débarrasser de ces encombrantes archives en les rassemblant dans une institution qui en assurerait la sauvegarde et l'exploitation scientifique? Les éditeurs y gagneraient en surface et en prestige, sans abandonner leur droit sur les fonds déposés dont ils resteraient propriétaires, les écrivains seraient ravis de voir leurs manuscrits réunis de manière cohérente et mis rapidement à la disposition des exégètes, et les chercheurs auraient enfin accès à des documents qui jusque là leur faisaient défaut. Le plan était bon puisque l'IMEC gère aujourd'hui près de 150 fonds : des archives de maisons d'édition (Bordas, Fayard, Flammarion, Hachette, Larousse, Losfeld, Jean-Jacques Pauvert,

Stock, La Table Ronde, etc.), des fonds de revues (Esprit, Les Nouvelles littéraires, Revue des Deux Mondes, etc.), des fonds d'auteurs contemporains de première importance (Althusser, Audiberti, Barthes, Beckett, Camus, Céline, Châtelet, Chédid, Duras, Gary-Ajar, Genet, Guyotat, Mounier, Nizan, Paulhan, Tardieu, Kateb Yacine, etc.) et les archives écrites de créateurs de notre temps (théâtre : Chéreau, Vitez, peinture : Héliou, danse : Bagouet, etc.). Ces documents sont consultables au siège de l'IMEC, dans la bibliothèque de recherche de la rue de Lille<sup>1</sup>. Mais il faudra bientôt prendre son tour à l'avance : il n'y a que 12 places pour des consultations qui, en 1995 ont atteint le nombre de 2000. Assurément, il était grand temps que l'IMEC élargît son espace vital. Ce sera bientôt chose faite avec le programme de décentralisation à l'Abbaye d'Ardenne. J'ai demandé à Olivier Corpet de nous expliquer les tenants et aboutissants de ce grand projet.

Pierre-Marc de Biasi : *L'IMEC entre dans une nouvelle phase de son histoire. Pouvez-vous nous rappeler en quelques mots ce qui caractérise l'identité de l'IMEC depuis sa création : sa mission spécifique et ses principes de fonctionnement.*

Olivier Corpet : Fondamentalement, l'IMEC n'est pas une collection d'archives, c'est une institution de recherche. Les gens qui ont fondé cet organisme en 1988 étaient des professionnels de l'édition et des chercheurs : Pascal Fouché est historien de l'édition et, quant à moi, je travaillais depuis plusieurs années sur l'histoire des revues. La création de l'IMEC a été très rapide : le projet écrit avait été déposé en juillet 1988 et la bibliothèque de la rue de Lille a été ouverte en mars 89. Les deux premiers fonds entrés à l'IMEC étaient des fonds d'auteurs : Céline et Genet. Dès le début le projet de l'IMEC s'est construit sur l'articulation fonds d'éditeur/fonds d'auteur. Notre souci n'est pas d'accumuler des autographes mais de lier aussi intensément que possible les études sur l'histoire de l'édition à la recherche sur les œuvres. Chaque auteur a une histoire éditoriale et chaque maison d'édition est fortement marquée par l'histoire de ses auteurs : c'est cette réciprocité qui intéresse les historiens qui travaillent sur la "fabrique éditoriale" des œuvres. Une fabrique qui ne se limite pas à la vie des livres : en étudiant l'histoire des revues littéraires, par exemple, on projette la recherche en amont des œuvres cardinales et de l'édition des ouvrages proprement dit. C'est souvent à partir des fonds d'auteurs qu'il devient possible de reconstruire l'image vivante d'une aventure éditoriale. Pour reconstituer l'histoire d'une revue et d'un mouvement intellectuel, il ne suffit pas de sonder les archives de l'éditeur de la revue, il faut aussi mobiliser et croiser les archives

---

<sup>1</sup>IMEC, 25 rue de Lille, 75007 Paris, Tel. 01 42 61. 29 29

personnelles de ses collaborateurs : Dort, Vitez, Barthes, et beaucoup d'autres pour *Théâtre populaire*, Deguy et la revue *Poésie*, Faye et *Change*, Paulhan et les archives NRF Gallimard, etc. Si l'IMEC se créait aujourd'hui, je pense que nous lui donnerions un autre nom, un nom qui évoquerait à la fois les relations auteur-éditeur, la genèse des œuvres et l'extraordinaire réseau d'interdépendances que forme la vie intellectuelle et littéraire. Notre point de départ était l'histoire du livre et de l'édition, mais très vite les axes de recherche se sont multipliés. Vous êtes bien placé pour le savoir : les chercheurs qui s'occupent de critique génétique souhaitent pouvoir disposer des épreuves corrigées, or, lorsqu'ils ont été conservés, ces documents se trouvent souvent dans les fonds d'éditeurs. Mais bien d'autres investigations sont possibles : des études économiques sur la vie et le développement des maisons d'édition, la sociologie des réseaux de sociabilité et de la vie intellectuelle, etc.

*Actuellement, l'IMEC gère un dépôt d'environ 12 km. linéaires d'archives entreposées à Melun et le futur espace d'archivage à Caen est prévu pour accueillir une masse encore plus importante de documents. Comment se présente cet impressionnant ensemble de fonds et comment est-il organisé?*

L'organisation matérielle des fonds répond aux principes qui sont ceux de la recherche et à la réalité des documents. Pour un éditeur, les archives sont les livres qu'il a édités : "les exemplaires d'archives". À cette totalité des livres publiés par la maison d'édition, s'ajoutent les correspondances éditoriales, les placards d'épreuves, les contrats d'auteurs, et toutes sortes d'autres archives comptables et professionnelles. Pour les dépôts de fonds d'auteurs, nous n'acceptons pas les archives trop partielles. Notre choix est de créer des fonds d'étude aussi complets que possible : manuscrits (en originaux ou en copies), dossiers documentaires de l'écrivain, correspondances, papiers privés, bibliothèque de l'auteur, ouvrages critiques sur son œuvre (dans toutes les langues), etc. Notre problème n'est pas la valeur bibliophilique des ouvrages ou la rareté des autographes. Nous ne faisons aucune différence intellectuelle entre archives précieuses et archives ordinaires : l'essentiel est l'instrument de recherche que constituent ces divers documents. Donc, nous ne prenons pas en dépôt un manuscrit isolé si les archives de l'écrivain sont déjà centralisées ailleurs. Ce qui compte pour nous, c'est de constituer des unités intellectuelles cohérentes. De même, l'IMEC n'accepte pas d'archives, même complètes, si la plupart des documents ne doivent pas être autorisés à la consultation avant plusieurs décennies. Bien entendu, certains documents très sensibles peuvent faire l'objet d'une réserve à la consultation. Mais, il ne peut s'agir que d'exceptions. Pour l'IMEC, une conservation "passive" sans

consultation n'aurait aucun sens : le fonds est destiné à être immédiatement mobilisable pour la recherche. C'est une exigence que nous expliquons très clairement aux déposants et qui correspond d'ailleurs à leur attente. En contrepartie, lorsque l'IMEC accepte un dépôt, c'est en s'engageant sur de nombreuses tâches : un inventaire, une expertise intégrale des pièces, une récollection générale des archives, le tout en vue d'une mise à disposition du fonds dans les délais les plus brefs. Il est vrai que nous ne conservons pas à l'aveuglette. Nous choisissons nos dépôts : nos priorités sont évidemment les corpus importants et les éditeurs majeurs, mais nous accordons une place aussi importante à des corpus moins spectaculaires lorsqu'il s'agit d'archives qui complètent nos fonds. À cet égard, nous n'excluons aucun acteur de l'histoire du livre : directeur de revue, directeur de collection, lecteur, traducteur, correcteur, graphiste, imprimeur, journaliste, libraire, etc. Aucune pièce du puzzle ne doit être négligée. Notre principe est la conservation active. Dès que nous recevons un nouveau fonds d'auteur, nous recherchons dans nos archives éditoriales toutes les pièces qui peuvent s'y rapporter. De même, nous essayons systématiquement de retrouver les lettres écrites par l'écrivain à ses différents correspondants : en original ou en copie, peu importe au fond. Les correspondances de Paulhan, Althusser, Camus, et beaucoup d'autres ont ainsi fait l'objet de recherches très fructueuses. En général les personnes sollicitées collaborent volontiers à cette reconstitution de correspondance croisée : en échangeant nos documents, nous nous enrichissons réciproquement. Les sociétés d'auteur sont aussi très précieuses pour ce genre d'investigation. D'une manière générale, nos fonds sont perpétuellement enrichis par la recherche elle-même. Nous organisons nos collections de manière à ce que le chercheur puisse utiliser au mieux les archives disponibles à la consultation et, le cas échéant, nous lui indiquons dans quelle bibliothèque publique ou privée, ou auprès de quel collectionneur ou de quel ayant-droit il pourra trouver d'autres archives. En contrepartie, nous lui demandons, une fois son travail terminé et publié, de nous laisser copie de ses propres archives de recherche.

*Ces travaux sont à plusieurs égards exemplaires et la notoriété de l'IMEC auprès des chercheurs est méritée. Mais tous ces succès ne vous ont pas mis à l'abri du mauvais sort. Il y a deux ans, l'IMEC a traversé une période assez délicate.*

Oui, nous avons connu un moment très difficile fin 94 début 95 : on nous avait annoncé une baisse de 35% des moyens financiers accordés à l'IMEC. Nous avons réagi très vivement car il en allait de la survie de toute l'entreprise et nous avons obtenu un sursis mais sans échapper à une baisse sensible de nos crédits et avec la

sensation que l'avenir de l'institution était largement hypothéqué. C'était une conjoncture où L'IMEC se développait beaucoup plus vite que ses soutiens : les dépôts d'archives s'intensifiaient et commençaient à poser un problème crucial de place, les recherches se multipliaient, nous avions de plus en plus de mal à répondre aux demandes des chercheurs et, dans le même temps, l'État n'était visiblement plus disposé à suivre la croissance de notre institution. J'avais l'impression que nous étions dans une impasse. Bref, notre réussite était en train de se retourner contre nous.

*Et quelques mois plus tard, l'impasse s'était transformée en une large avenue ouverte sur le futur : c'est le miracle de l'abbaye d'Ardenne... Comment s'est construit l'hypothèse de cette nouvelle implantation de l'IMEC à Caen ?*

Oui, c'est une belle histoire. En mai 95, je participais à un colloque sur la Résistance littéraire, qui avait lieu à Caen dans le cadre du cinquantenaire du Débarquement. Le hasard a voulu que le journaliste qui présentait une table ronde, ait évoqué les difficultés que nous traversions alors à l'IMEC. Le président du Conseil régional, M. René Garrec, qui assistait à la rencontre, est venu me parler après la session. Il voulait savoir s'il était possible, malgré l'éloignement, d'envisager un stockage d'archives dans sa région. Je lui ai dit que l'idée était à étudier. Trois mois plus tard, il nous a reçu à Caen en nous faisant une offre considérable : l'Abbaye d'Ardenne, un site de tout premier plan par le volume des édifices, la dimension historique du lieu et ses qualités architecturales. Cette abbaye du XIIe siècle avait été au tiers rénovée pour un projet d'université franco-américaine qui n'avait pas été concluant. En visitant le site il est vite apparu que la conservation des archives impliquerait d'importants travaux, mais que les installations déjà réalisées permettaient aussi d'imaginer beaucoup plus qu'un simple lieu de stockage : avec ses bureaux et son infrastructure "hôtelière" prévue pour le séjour des étudiants, l'abbaye offrait un cadre idéal pour l'accueil des chercheurs. Doté d'une bibliothèque et d'un espace d'archivage, ce lieu pourrait devenir tout à la fois un grand centre de conservation, de rencontres et de travail. C'était une question de moyens financiers et de volonté politique. Le projet, par sa dimension intellectuelle et patrimoniale, a paru convaincant : la Région a décidé de mettre à notre disposition l'Abbaye avec ses 5000 m<sup>2</sup> de surface utile et une rénovation complète du site conçue entièrement selon nos besoins, en nous offrant la maîtrise intellectuelle du projet. Du même coup, l'État a changé d'attitude : c'est le ministère de la culture lui-même qui nous encourage maintenant dans notre programme d'extension. En s'associant à l'initiative du Conseil régional, l'État réalise une opération de décentralisation culturelle

importante avec un organisme parisien qui, non seulement, accepte, mais propose lui-même sa propre délocalisation (ce qui n'est pas fréquent). Philippe Douste-Blazy s'est engagé à en faire une des priorités de son ministère et Jean-Sébastien Dupuit, pour la Direction du Livre et de la Lecture, nous a assuré de son soutien dans nos efforts d'implantation locale.

*Cette rénovation constitue une contribution considérable de la région Basse-Normandie : on parle de 85 MF. Mais il s'agit d'un partenariat État-Région-IMEC. Quelle doit être la participation de l'État à ce projet? Quels travaux sont envisagés et à quelle date envisagez-vous d'ouvrir le nouveau centre?*

Cet effort financier de la Basse Normandie est la suite logique de l'action régionale : la première tranche de rénovation de l'Abbaye avait déjà coûté 35 MF. Mais la région fait là un excellent investissement : son but est de redonner vie à l'Abbaye. Les travaux envisagés sont la création de salles de conférence et de rencontre pour des séminaires et des colloques, d'un espace d'exposition permanente, et surtout — c'est là le cœur du projet— la construction d'un vaste bâtiment d'archivage ultramoderne et la transformation de l'église abbatiale en une bibliothèque de recherche de 40 à 50 places, capable de contenir plus de 200 000 ouvrages disponibles en accès direct aux chercheurs : une bibliothèque sans précédent dans laquelle seront reconstituées les bibliothèques des éditeurs et des écrivains. Il faut attendre de ce dispositif des effets de savoir entièrement nouveaux : ce sera un espace de découvertes. L'ensemble devrait constituer un haut lieu de recherche et de mémoire pour l'histoire du livre et de la création écrite au XXe siècle. Je crois que, dans ces conditions, l'IMEC pourra s'inscrire dans la logique des centres culturels de rencontre comme Royaumont, Fontevrault ou Villeneuve-lès-Avignon... Avec un atout supplémentaire pour l'IMEC, c'est qu'il ne s'agira pas seulement d'une structure d'accueil, mais d'un lieu "plein", d'une structure contenant une matière de recherche inestimable. Cette hypothèse s'accorde avec les intentions de l'État et le principe même de l'IMEC s'en trouve confirmé. Les chiffres ne trompent pas : l'IMEC a reçu pour 96 une subvention en augmentation de 20% (ce qui est rare en ces périodes de restriction). À partir de 1997, le Ministère de la culture prendra en charge les opérations de préparation des fonds et de transfert des collections vers le site de Caen pour un montant de près de 8 MF. D'autre part, l'État s'engage à soutenir de manière permanente la mission d'intérêt public de l'IMEC, à savoir la conservation et la diffusion des archives. Dans l'état actuel des prévisions, la construction de la bibliothèque et du bâtiment d'archivage commencera fin 97 et, après dix-huit mois de travaux, l'ouverture devrait avoir lieu en juin 1999. À cette date, en principe, tous les fonds

seront installés à l'abbaye et auront été traités : inventaire, expertise, catalogage informatique, peut-être un début de numérisation des documents, liaison télématique avec notre site parisien. Mais nous n'attendrons pas 99 ni la fin des travaux pour lancer notre programme régional. Nous développons d'ors et déjà les contacts avec l'Université de Caen qui sera un partenaire essentiel et avec une importante équipe du CNRS qui travaille sur l'histoire contemporaine. Les premières actions culturelles sont engagées : grâce au soutien du conseil régional, nous venons d'organiser en octobre un grand colloque au musée de Caen ("Rencontres littéraires : écrire, voyager") et, en décembre, s'ouvrira l'exposition "Jean Hélicon, à perte de vue" qui restera en place jusqu'en février 1997 avant de partir vers les États-Unis.

*L'IMEC ne manque ni d'énergie ni d'imagination : cette opération sera donc certainement une réussite pour la Basse Normandie, mais comment être sûr que les chercheurs qui fréquentaient l'institut parisien viendront travailler à Caen? Les déposants accepteront-ils de décentraliser leur propres fonds? N'y a-t-il pas là deux risques majeurs?*

Il s'agit évidemment d'un pari qui est celui de toute délocalisation. Mais nous n'abandonnons pas la capitale : l'abbaye d'Ardenne accueillera les grands colloques historiques, littéraires et philosophiques de la "Revue Parlée" du Centre Pompidou, et sur ce modèle, nous imaginons un véritable réseau d'échanges permanents entre Caen et Paris. Pour les déposants, nous sommes assez confiants : les fonds disposeront à Caen de conditions d'archivage et de sauvegarde d'une qualité technique exceptionnelle, et les collections seront installées dans un site prestigieux. Ce sont des arguments sérieux qui devraient emporter la conviction. Pour les chercheurs, tout reposera sur le dispositif que nous sommes en train de monter en ce moment. Nos programmes de recherches associées, notamment avec le CNRS, seront évidemment maintenus ou renforcés. Les ressources de la recherche locale sont considérables et ne demandent qu'à se développer : nous nous y emploierons activement. À l'échelle nationale, nous avons plusieurs atouts. Nous conserverons notre site parisien qui jouera un rôle d'agence centrale : certaines recherches ponctuelles pourront toujours y être effectuées ; pour les investigations plus approfondies, les chercheurs pourront y consulter les catalogues et inventaires, demander les autorisations de consultation et préparer en détail leur session de travail à l'abbaye. L'évolution des recherches réalisées actuellement à l'IMEC démontre que 90% d'entre elles sont des recherches de troisième cycle, de niveau doctoral ou post-doctoral, c'est-à-dire des travaux à moyen ou long terme : au lieu de disposer de quatre heures de

consultation par jour ouvrable rue de Lille, ces chercheurs, en s'installant à l'abbaye, pourront travailler à plein temps dix heures par jour : il gagneront un temps considérable, et tout est déjà prévu pour leur assurer un accueil confortable. Notre bibliothèque parisienne reçoit déjà 30% de chercheurs étrangers et une bonne proportion d'universitaires de province : ce ne sont pas eux qui seront déconcertés par l'idée de se déplacer. Et puis notre rôle sera aussi de susciter ce désir. Cet espace de conservation et de recherche sera aussi un formidable lieu de vie, de culture et de rencontre.

\*Pierre-Marc de Biasi, chercheur à l'ITEM-CNRS, est spécialiste des manuscrits modernes. Il a été chargé par le ministère de la culture d'un rapport public sur l'enrichissement des collections patrimoniales (*Le Patrimoine écrit*, RMN, enjeux-culture, 1992).